

BIODIV'ACTES

DU RÉGIONAL AU LOCAL,
AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ



COMMENT CO-CONSTRUIRE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

UN GUIDE PAS À PAS, POUR INITIER ET ANIMER UNE DÉMARCHÉ DE TERRITOIRE

Création : Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) et l'agence de médiation Génope, soutenus financièrement par l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Rédaction : Julie DELAUGE (CEN PACA), Gaëlle LE BLOA (Génope), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), David MOULIN (OFB), Sylvaine IZE (DREAL PACA), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Sarah JEANROY (Région Sud-Provence-Alpes-Côtes d'Azur)

Mise en page : Audrey HOPPENOT (CEN PACA)

Appui à la rédaction : Calouan

Photo de couverture : Animation d'un atelier de co-construction © Julie Delauge - CEN PACA

Les partenaires du projet :



Le programme Biodiv'Actes est mis en œuvre par le CEN PACA grâce à l'appui technique de :



SOMMAIRE

- 4 **PRÉFACE**
- 6 **COMMENT UTILISER CE GUIDE ?**
 - A qui s'adresse-t-il ?
 - A quel moment l'utiliser ?
- 8 **METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION POUR LA BIODIVERSITÉ**
 - Pourquoi s'engager dans une nouvelle démarche ?
 - Pourquoi co-construire ?
- 10 **OÙ METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION ?**
- 14 **QUI PEUT ÊTRE L'INITIATEUR D'UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION ?**
- 15 **QUI EST L'ANIMATEUR DES RENCONTRES DE CO-CONSTRUCTION ?**
- 16 **LES ÉTAPES DE LA CO-CONSTRUCTION**
 - Identifier les acteurs concernés
 - Favoriser la mobilisation
 - Partager un diagnostic
 - Faire émerger des pistes d'action
 - Faciliter le passage à l'action
 - Accompagner et suivre la dynamique
- 26 **QUE FAIRE SI ... ? QUELQUES CLÉS POUR L'ANIMATEUR**
- 28 **QUELQUES ACTIONS POSSIBLES**
- 30 **INDEX DES ACRONYMES**
- 32 **ANNEXES**

Ce guide propose à la fois les ingrédients pour mettre en place une démarche de dialogue territorial sur la biodiversité mais également une méthode détaillée issue de l'expérience engagée sur le territoire de l'Embrunais. **Il ne s'agit pas de l'unique méthode et il convient de la revisiter au regard du contexte.**



PRÉFACE

2022 est l'année d'adoption de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité dans sa nouvelle formule (2022-2030). Elle doit s'articuler au niveau des territoires régionaux avec les stratégies régionales pour la biodiversité qui sont pilotées par la Région avec l'appui de l'Etat. En région Provence Alpes-Côte d'Azur, la démarche a été initiée et mettra à jour les premières données de 2014. Elle permettra l'identification des enjeux et les actions que chaque partenaire institutionnel est en capacité de réaliser dans le domaine de ses compétences.

Se posent à tous les questions suivantes :

Et si nous pouvions encore faire mieux, collectivement, pour préserver la biodiversité et les services¹ qu'elle procure à celles et à ceux qui vivent dans les territoires ?

Et si le pari de la rencontre et du dialogue pour réfléchir collectivement, en concertation, et agir localement était le pari gagnant ?

Aux côtés de la DREAL PACA, de la Région SUD, de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement, avec le concours du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'appui de l'agence de médiation Gênope, l'Office Français de la Biodiversité a voulu soutenir une expérimentation locale, d'intelligence collective offrant aux acteurs locaux la possibilité de prendre en main ce sujet, de contribuer aux orientations souhaitables et concrètes de préservation de la biodiversité sur leur territoire. Cette expérience s'est déroulée sur un site remarquable, l'Embrunais, territoire où les pressions qui s'exercent sur les écosystèmes risquent d'engendrer une perte de biodiversité.

De cette expérience est né ce guide avec une vocation opérationnelle et l'idée que, tout acteur local peut jouer un rôle pour la préservation de la biodiversité. Car, n'est-ce pas localement que la perte des bénéfices des services¹ rendus par la biodiversité est la plus directement ressentie ? Ces acteurs ne sont-ils pas ainsi les mieux placés pour reconnaître les enjeux et trouver les solutions de préservation les plus adaptées et durables pour leur territoire ?

Les réglementations, l'animation de certains dispositifs techniques et financiers ainsi que la planification s'effectuent à un niveau supra-communal, mais l'opérationnalité est bien souvent d'application locale.

¹ par services rendus par la biodiversité, on entend : les services d'approvisionnement (alimentation, matières premières ressources, santé), les services de régulation (pollinisation, climat, inondations), les services de soutien (formation des sols, photosynthèse), et les services culturels (paysages, loisirs, écotourisme). Pour plus d'information : lien vers le site de l'OFB : <https://www.ofb.gouv.fr/quest-ce-que-la-biodiversite>





Aussi, il est nécessaire de s'interroger sur l'action de tous et à tous les niveaux.

La connaissance que nous avons aujourd'hui de la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur nous permet de déterminer les secteurs géographiques d'interventions à privilégier.

Bien que nous encourageons à agir juste et efficace, au regard des moyens techniques, scientifiques et financiers encore bien limités sur ce sujet de la préservation ou de la restauration de la nature, cette démarche de co-construction peut pleinement s'inscrire sur tout secteur où existe une volonté d'agir ensemble pour la biodiversité et le cadre de vie.

Avec ce guide, le lecteur trouvera les ressorts d'une animation reposant sur la participation des forces vives des territoires : élus, bénévoles, acteurs professionnels, agents de collectivités et d'établissements publics ...

Cette publication est également à considérer comme un retour d'expérience dans la perspective, entre autres, d'une société sensibilisée, formée et mobilisée, l'un des cinq axes de la stratégie nationale de la biodiversité 2030.

Éric HANSEN
Directeur inter-régional
Provence Alpes Côte d'Azur et Corse
Office Français de la Biodiversité





© Nicolas Vincent-Martin - CEVY PAQ

▲ La plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône)

COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Ce guide est un outil facile à utiliser afin de structurer au mieux la mise en place d'une méthode de co-construction de solutions.

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Ce guide est destiné aux acteurs du territoire qui souhaitent s'engager et engager leur territoire dans une démarche collective, participative, afin de trouver des solutions partagées et co-construites d'intervention en faveur du patrimoine naturel, de la biodiversité et du cadre de vie.

Ces acteurs peuvent être :

- les pouvoirs publics dont les collectivités (EPCI, communes, etc.) ;
- les associations regroupant citoyens et acteurs locaux ;
- les gestionnaires des espaces naturels dont les conservatoires des espaces naturels, le conservatoire du littoral, les parcs nationaux, les départements, l'ONF, etc. ;

- les structures porteuses ou animatrices de projets territoriaux tels que les parcs naturels régionaux, les agences régionales de la biodiversité, les animateurs Natura 2000, les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) pour la protection des milieux aquatiques et humides, etc.

Ce guide donne des clés pour fédérer tous les acteurs désireux de se mobiliser autour de la biodiversité sur leur territoire dans un souci d'intérêt général mais « sans projet prédéfini ».



“ Face aux enjeux, il est important de ne pas regarder que son nombril mais l’ensemble des problématiques environnementales. Tout le monde doit se respecter pour travailler les uns avec les autres.”

Élu communal



A QUEL MOMENT L'UTILISER ?

Lors de la phase d'émergence d'une démarche territoriale en faveur de la biodiversité, ce guide permet de rassembler les acteurs pour se mobiliser et s'engager sur un projet.

Ou bien, lorsque le diagnostic est posé, ce guide accompagne le dialogue entre les parties-prenantes du territoire pour la définition et la mise en place d'actions co-envisagées.

Un parc naturel régional dans le cadre d'une politique de reconquête de la biodiversité, identifiée dans sa charte de parc, afin d'accompagner les EPCI ou les communes volontaires.

LA DÉMARCHE PEUT S'ENGAGER DANS UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS TELLES QUE ...

Une commune en partenariat avec une association de protection de la nature pour l'élaboration de plan d'actions en faveur de la biodiversité (exemple TEN ou ABC, etc.), afin d'impliquer des acteurs locaux autour d'un projet commun, participatif.

Une association de randonneurs et une association locale de citoyens engagés pour l'environnement souhaitent alerter et agir collectivement autour de la préservation d'un espace naturel, d'une espèce ou d'un territoire.

Une collectivité avec une agence de médiation ou un bureau d'étude en assistance à maîtrise d'ouvrage, afin d'initier des démarches à l'échelle de plusieurs communes pour répondre aux enjeux prioritaires du territoire en matière de biodiversité.

... ET BIEN D'AUTRES EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL.



METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION POUR LA BIODIVERSITÉ

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE NOUVELLE DÉMARCHE ?

Homme et Nature : nos destins sont liés.

Le vivant est au cœur de l'attractivité et de l'avenir des territoires. Diverses menaces pèsent sur la biodiversité : changement climatique, artificialisation des milieux, pollutions, espèces exotiques envahissantes, etc.

Pour obtenir des résultats significatifs dans la préservation de la nature, la lutte contre l'érosion de la biodiversité requiert l'engagement de tous ceux et celles qui vivent, font, gèrent le territoire.

POURQUOI CO-CONSTRUIRE ?

En quoi consiste le dialogue territorial ?

- **Apprendre ensemble** : favoriser la connaissance entre acteurs et le partage des savoirs vers une vision partagée du territoire. Anticiper ainsi les blocages, enrichir les projets et répondre plus facilement aux enjeux actuels et futurs.
- **Réfléchir ensemble** : produire de l'intelligence collective, générer de la créativité et avoir de nouvelles idées. **Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin.**



- **Faire ensemble** : fédérer les différents acteurs et mieux concilier les différents enjeux (agricoles, environnementaux, économiques...) grâce à des démarches et outils structurants ; prendre conscience que des actions collectives portent au-delà du sujet d'action.

⇒ Faire territoire ensemble

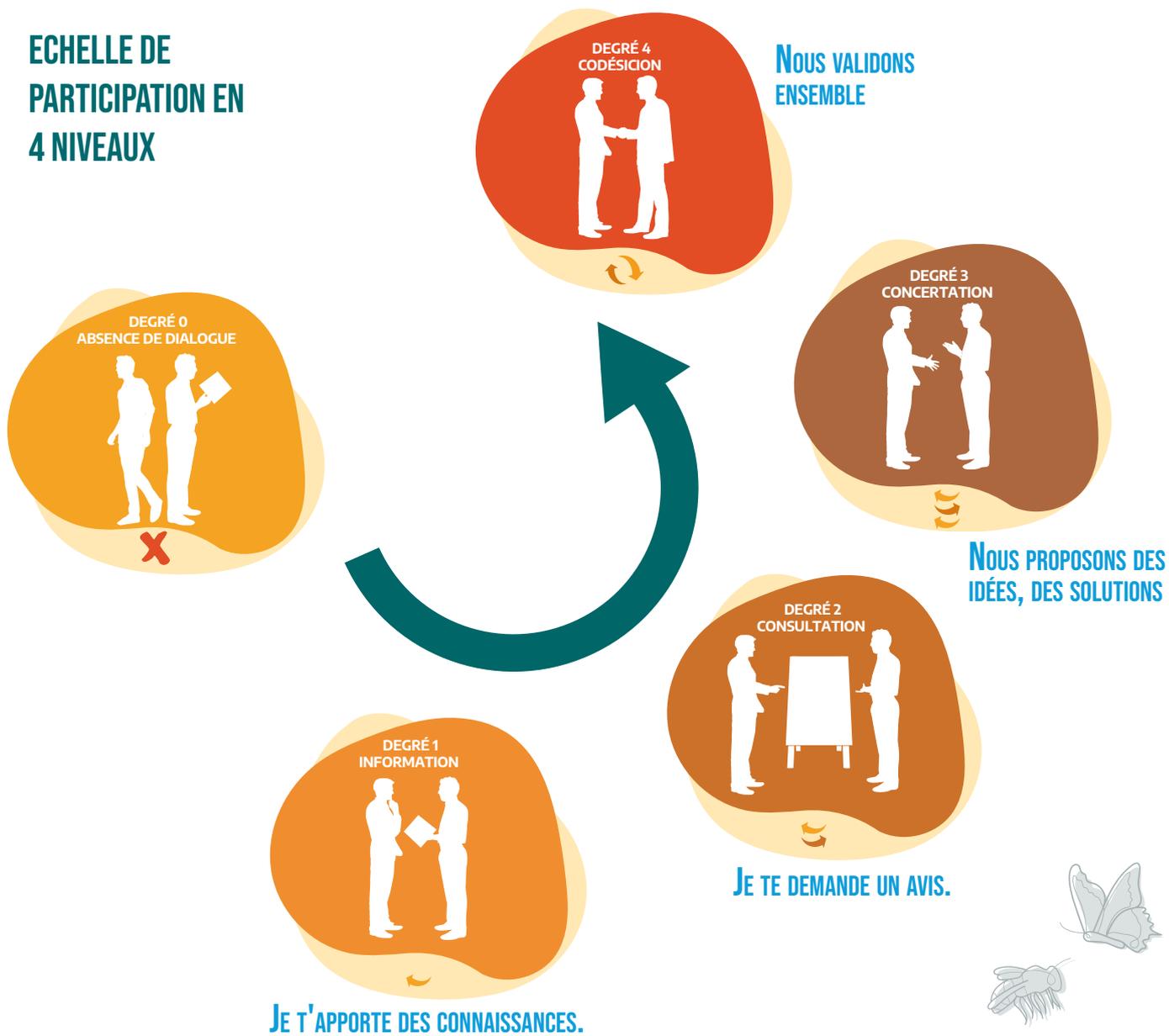
Les démarches participatives sont souvent toutes rassemblées autour du terme « **concertation** » utilisé pour tout niveau de contribution collective à un projet.

L'enjeu de ce guide vise la **co-construction** ce qui signifie que chaque acteur est complètement associé à l'émergence d'un projet et son élaboration depuis le départ, au même titre que les autres parties-prenantes.

La réussite du projet s'appuiera principalement sur les idées qui obtiendront le consentement du groupe, sans objections, et qui trouveront un porteur !



ECHELLE DE PARTICIPATION EN 4 NIVEAUX



”
Tout territoire, tout acteur, s’il en a envie, est légitime pour initier une réflexion en faveur de la recherche de solutions. Le champ de la protection de notre environnement est si vaste en terme d’actions à mener et il y a une telle urgence à les mener, qu’on encourage les initiatives de tous, partout, tout le temps, même si le territoire n’est pas prioritaire. On ne peut pas se priver d’acteurs dynamiques qui ont envie d’agir ! ”

Conservatoire d’espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d’Azur

La connaissance naturaliste est nécessaire pour les acteurs qui souhaitent s’engager.

Où la rechercher ?

Des Systèmes d’information de l’inventaire du patrimoine naturel (SINP) existent dans presque toutes les régions. En région Provence-Alpes-Côte d’Azur, nous disposons de SILENE et de l’Observatoire Régional de la Biodiversité. Des compétences naturalistes sont néanmoins nécessaires pour analyser les informations environnementales (OFB, associations, universitaires, bureaux d’étude). Sur les territoires, les Atlas de la Biodiversité se développent à l’échelle intercommunale (métropoles, communautés de communes) et communale et peuvent être de bonnes ressources pour une prise en main plus facile.

OÙ METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION ?

CHOISIR LE TERRITOIRE

CIBLER DES TERRITOIRES

Agir juste et efficace sur des sites présentant un risque fort de perte de biodiversité, tout en sachant que le reste du territoire n’est pas oublié. En région Provence-Alpes-Côte d’Azur la notion d’urgence a été identifiée sur 10% du territoire.

SAISIR DES OPPORTUNITÉS

Profiter et valoriser des dynamiques et initiatives locales. Il peut être opportun de mettre en œuvre une telle démarche sur simple volonté locale d’acteurs conscients et souhaitant agir en faveur de la biodiversité.



© Vincent Mariani - CEN PACA

ETAPE PRÉALABLE AFIN DE VALIDER LA FAISABILITÉ DE LA DÉMARCHE

Sur la base d'une expertise factuelle, l'initiateur de la démarche doit partager une description objective, argumentée, sans préjugé ni partis-pris, du territoire et de ses enjeux avec :

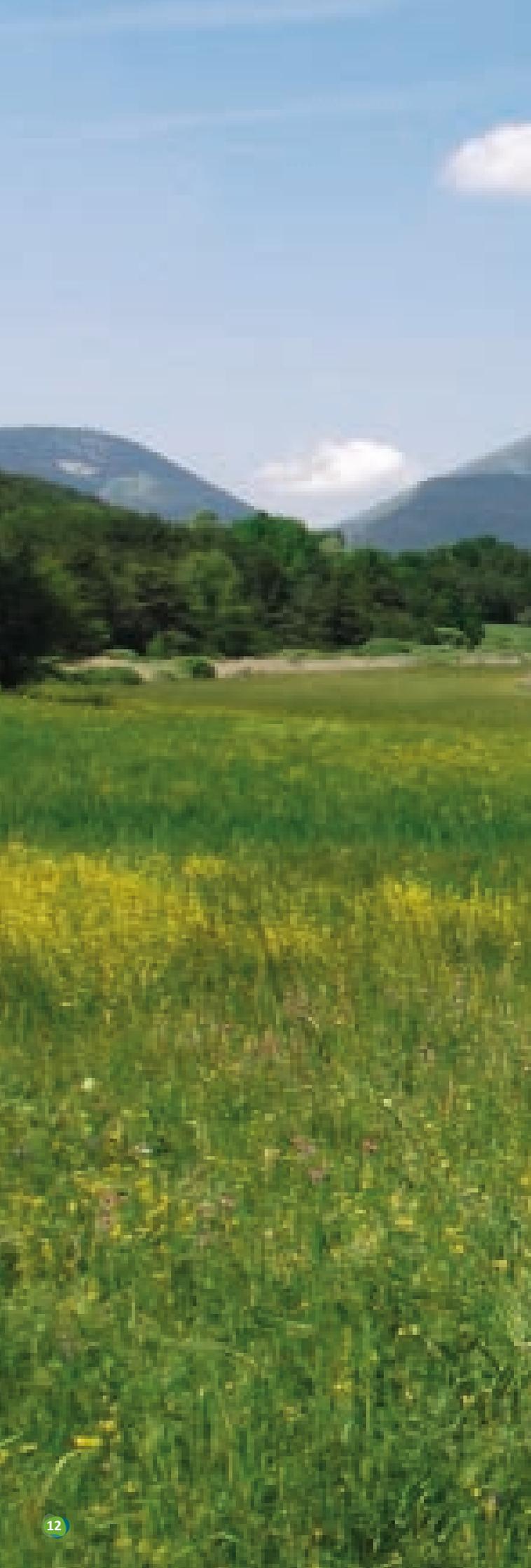
- Une connaissance suffisante de la biodiversité du territoire : pour quelles espèces, quels milieux, quelles fonctionnalités faut-il agir ?
- Une estimation des pressions potentielles et de l'urgence de l'action. Une analyse globale suffit, une approche plus poussée pouvant faire l'objet d'un travail collectif, lors du premier atelier, pour une vision et un constat partagés intégrant du savoir d'usage et des connaissances locales.
- Une connaissance des acteurs-clés sans lesquels la démarche ne peut être menée : communes, associations locales, partenaires techniques...

Dès cette étape, la capacité de mobilisation des principaux acteurs concernés est étudiée.

➔ Sans une volonté minimale des acteurs du territoire, cette démarche sera complexe à mener.

RETOUR D'EXPERIENCE

Partir de la réalité locale : Quels sont les faits et actions déjà engagés ? L'engagement de la ville d'Embrun dans un ABC, de la communauté de communes de Serre - Ponçon dans une charte forestière et celui d'autres acteurs du territoire dans la prise en compte de la biodiversité était un signe encourageant pour ouvrir une réflexion élargie.



LES SITES PRIORITAIRES : LA DÉMARCHE EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un travail d'analyse a été réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen afin d'identifier les territoires à forte valeur patrimoniale naturelle sur lesquels il est prioritaire d'agir.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est très hétérogène du point de vue biogéographique allant du littoral méditerranéen jusqu'à de hauts reliefs alpins à plus de 4 000 m d'altitude. Pour tenir compte de cette situation, la région a été divisée en trois sous-ensembles géographiques représentatifs de cette diversité.

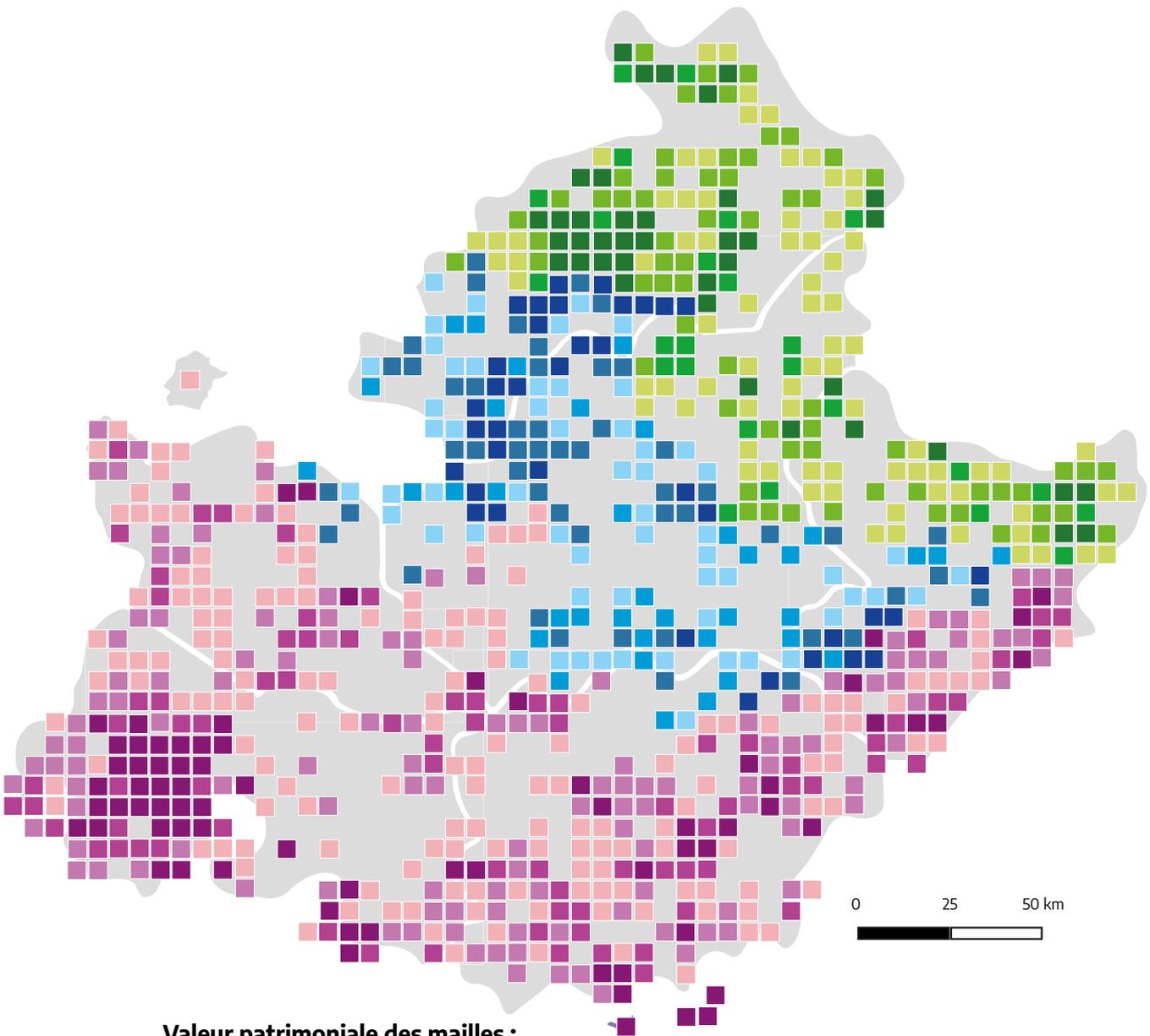
Puis, le territoire a été découpé en mailles (carrés) de 5km x 5km au sein desquelles le nombre d'espèces présentes a été compté (vertébrés, papillons, orthoptères, odonates et espèces floristique). Les mailles les plus riches ont été retenues pour chaque groupe de faune et de flore en distinguant et comptant :

- Toutes les espèces présentes,
- Les espèces d'intérêt biogéographique,
- Les espèces menacées.

Sur cette base, un score a été calculé pour chaque maille. La méthode retient un coefficient 2 pour les mailles comptant le plus d'espèces d'intérêt biogéographique et un coefficient 3 pour les mailles abritant le plus d'espèces menacées.

De cette manière, sur chaque maille, une valeur (ou score) est obtenue permettant de les classer.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il a été choisi de se concentrer sur les 10% des mailles à plus forte valeur patrimoniale soit 3 725 km².



Valeur patrimoniale des mailles :

Pays méditerranéen



Montagnes sud-alpines



Préalpes du sud



▲ Représentation régionale des mailles en fonction de leur valeur patrimoniale et de leur domaine biogéographique



▲ Zone humide de la retenue du Lac des Sagnes (Alpes de haute-Provence)



QUI PEUT ETRE L'INITIATEUR D'UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION ?

L'initiateur est celui qui a une idée, une envie à partager et à co-construire autour de la biodiversité.

C'est celui qui est motivé et qui se sent capable de porter, auprès d'un collectif, un projet à réfléchir et à lancer localement.

Outre cette motivation, il lui faut une certaine légitimité à porter ce projet mais également de quoi convaincre qu'il est possible d'agir en collectif et de trouver des solutions ensemble.

Cet initiateur doit donc être convaincu, connu et reconnu pour sa connaissance du contexte et du territoire, voire son expertise en écologie.

INITIER ENSEMBLE

Mettre en place un binôme d'initiateurs voire, un comité d'organisation qui rassemble plusieurs acteurs motivés et disponibles pour initier la démarche peut, dès le démarrage du projet, favoriser un co-pilotage plus efficient et reconnu. Ce comité se dessine en fonction du territoire, il est composé d'un panel de quelques personnes volontaires et représentatives de la diversité des parties-prenantes.



LA NEUTRALITE, UN PILIER ESSENTIEL DE LA REUSSITE

Au-delà de l'envie de réfléchir en faveur de la biodiversité, l'initiateur doit être perçu comme neutre. Un engagement politique ou sociétal trop marqué peut être contreproductif vis-à-vis des parties prenantes. Il doit être au service du collectif et du projet mis en place spécifiquement dans le cadre de cette démarche en faveur de la biodiversité. Souvent lié à une structure, l'initiateur devra ainsi rassurer sur sa réelle volonté de recherche de consensus mais également s'engager à « jouer collectif ». Il ne doit pas être au cœur d'actions d'opposition en lien avec le sujet.

INITIER NE VEUT PAS DIRE TOUT FAIRE !

L'initiateur doit donc à la fois être motivé et convaincu par le projet porté (donc partie prenante) mais également neutre et sans conflit d'intérêts, cette double posture n'étant pas si simple à tenir il est donc préconisé que l'initiateur soit accompagné d'un animateur qui sera lui, le garant de la libre expression de tous et de la construction collective du projet.

CHANGER DE CASQUETTE : SE POSITIONNER EN ANIMATEUR, PAS SI FACILE !

Il se peut que, lorsque l'initiateur est aussi animateur des rencontres, il soit délicat pour lui de rester dans son rôle d'animateur, sans intervenir sur le contenu.

Vigilance, sa participation aux débats peut engendrer une confusion pour les participants sur son intention et remettre en cause sa neutralité.

S'il est amené à intervenir, pour rétablir une vérité scientifique par exemple, il doit clarifier son changement de casquette et l'expliquer au groupe.



QUI EST L'ANIMATEUR DES RENCONTRES DE CO-CONSTRUCTION ?

Un animateur, parfois appelé facilitateur ou médiateur, est une personne compétente dans les interactions et la dynamique de groupe. Il apporte les conditions nécessaires à l'intelligence collective, source de coopération et d'innovation. Il crée pour cela un espace de confiance qui encourage les échanges et le partage en utilisant des outils collaboratifs. Avant tout, il incarne une posture alliant neutralité et bienveillance.

Pour cela, l'animateur doit disposer d'un savoir-être, mais également d'un savoir-faire.

QUELLES QUALITÉS DEMANDE-T-ON À L'ANIMATEUR ?

En priorité de la bienveillance et de l'empathie !

Il doit rester à l'écoute du groupe, sachant reformuler les propos échangés, sans jugement, sans orientation, veiller à ce que chacun puisse s'exprimer. Être en écoute active !

- Garantir la qualité des échanges entre les participants en favorisant un dialogue authentique et constructif au sein du groupe pour permettre des débats basés sur la bonne foi, le respect de l'autre et l'humilité.
- Maîtriser des outils et des processus participatifs, facilitateurs d'échanges et de mises en situation.
- L'animateur, en tant qu'intervenant extérieur, apporte un regard sans *à priori* et en dehors des jeux d'acteurs existants et du contexte.

Selon le contexte (situation conflictuelle, absence de compétences internes) et le type d'animations envisagées (production d'intelligence collective telle que forum ouvert, photolangage...), il pourra être nécessaire de faire appel à un animateur, un facilitateur voire un médiateur professionnel.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur pose le cadre de la parole et veille à l'équilibre des temps d'échange de chacun. Il impulse l'énergie au groupe, ouvre les esprits et le processus de créativité tout en gardant l'objectif de la réunion en ligne de mire.

UN SPECIALISTE DU DIALOGUE AVANT TOUT !

L'animateur ne doit pas, nécessairement, être spécialisé ni expert en environnement. Si son profil technique est un plus pour mieux reformuler et vulgariser les propos, il ne doit pas prendre part au contenu des discussions et rester neutre.

➡ Pour être un animateur compétent, il peut être pertinent de suivre une formation afin d'apprendre les techniques et postures de l'animation. Ainsi, la double compétence écologue et animateur sera un réel facteur de réussite.

LES COMPÉTENCES CLÉS DE L'ÉCOUTE ACTIVE



L'écoute active est un concept développé à partir des travaux du psychologue américain Carl Rogers visant une approche centrée sur la personne.

LES ÉTAPES DE LA CO-CONSTRUCTION

1
IDENTIFIER
LES ACTEURS
CONCERNÉS

ENTRETIENS PRÉALABLES AVEC LES
ACTEURS CLÉS DU TERRITOIRE

2
FAVORISER
LA MOBILISATION

3
PARTAGER
UN DIAGNOSTIC ;
IDENTIFIER DES
ENJEUX

ATELIER 1 : DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Etape qui permet de présenter et préciser les enjeux :

- Quelles sont les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ?
- Quelles sont les actions déjà engagées et les premières solutions ?

4
FAIRE
ÉMERGER DES
PISTES D'ACTION

ATELIER 2 : RECHERCHE DE SOLUTIONS

- Quelles solutions envisager et quelle peut être la contribution de chacun ?
- Quels sont les moyens nécessaires pour mettre en place ces solutions ? Pour lever ou réduire les pressions ?

5
S'ENGAGER
DANS L'ACTION

CONSTRUCTION ET ENRICHISSEMENT DES ACTIONS
AVEC LES ACTEURS VOLONTAIRES

6
EVALUER
ET SUIVRE LA
DYNAMIQUE

ATELIER 3 : RESTITUTION COLLECTIVE DU PROGRAMME D' ACTIONS ET PERSPECTIVES

Forum Ouvert Couvert végétal AOC Ventoux



LE FORUM OUVERT : UNE TECHNIQUE D'ANIMATION INNOVANTE ET ADAPTÉE POUR CO-CONSTRUIRE UN PROJET

Ce processus a été élaboré par Harrison Owen. Organisé par un comité d'organisation, cette méthode permet, en une journée, l'émergence et la convergence d'idées. Sous forme d'une pause café géante et sans ordre du jour, le forum ouvert favorise une grande liberté et une responsabilisation des groupes. Une méthode surprenante et productive qui nécessite des compétences spécifiques.

1. IDENTIFIER LES ACTEURS CONCERNÉS ET LES PARTIES PRENANTES



Cette première étape est essentielle dans le démarrage du projet. En effet, il est important que l'initiateur ou le comité d'organisation repère les personnes concernées, compétentes, légitimes en matière de biodiversité et n'oublie aucun acteur potentiel voulant agir et contribuer à une démarche collective. Il peut être pertinent de s'appuyer sur des dynamiques existantes même dans un domaine plus large (cadre de vie, social).

Il est également important d'identifier les personnes ou les structures qui peuvent être impactées par l'action et dont la réussite nécessite leur adhésion. On voit souvent arriver ces personnes à impliquer en phase 2 ou même plus tard d'ailleurs, une fois que les idées sont émises.

Au sein des structures, il y a souvent deux niveaux de représentation : technique et politique. Il est nécessaire de les prendre chacune en considération afin que la démarche soit la plus intégrée et acceptée. L'adhésion du niveau politique (élus) est indispensable pour légitimer les interventions de niveau technique. Le niveau technique est indispensable à la mise en œuvre concrète des engagements politiques.

- Il est recommandé de réaliser un tableau, type « quadrillage d'acteurs », permettant de recenser la diversité des parties-prenantes selon les secteurs d'activités que l'on souhaite mobiliser.

▼ Exemple de tableau type « quadrillage d'acteurs »

SECTEUR D'ACTIVITÉ \ TYPE D'ACTEUR	INTERNE INITIATEUR	SERVICES DE L'ÉTAT	RÉGION DÉPARTEMENTS	EPCI ET SYNDICATS MIXTES	COMMUNES	ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES	ASSOCIATIONS	PERSONNALITÉS COMPÉTENTES	HABITANTS
BIODIVERSITÉ ET ÉCOLOGIE									
PAYSAGE									
URBANISME ET AMÉNAGEMENT									
PATRIMOINE CULTUREL									
AGRICULTURE ET PASTORALISME									
GESTION FORESTIÈRE ET SYLVICULTURE									
DÉVELOPPEMENT LOCAL									
ÉNERGIES / EAU									
ÉDUCATION									
TOURISME									
LOISIRS									

- On peut également réaliser une cartographie des acteurs qui permet d'avoir une vision spatiale, garantissant la mobilisation équitable de ceux qui font, vivent, gèrent, sont usagers du territoire et de ses espaces naturels, ou pourraient le devenir !

➔ Cette identification se poursuit en phase 2, lors des entretiens préalables ayant parmi leurs objectifs d'identifier les acteurs locaux pertinents à mobiliser pour l'aventure. Mais attention, il est impératif de garder une veille : on peut ajouter des acteurs à n'importe quelle phase de la démarche, si nécessaire. Mieux vaut inviter plus d'acteurs et voir ceux-ci peu à peu quitter le groupe que d'en oublier. L'implication ponctuelle peut être acceptée, à partir du moment où elle est sincère et constructive. Il est important de préparer ces nouveaux participants en amont des rencontres afin de plonger ces acteurs dans l'histoire du groupe avant de l'intégrer.

RETOUR D'EXPERIENCE

Dans le cadre de l'expérience sur l'Embrunais, lors de la phase d'émergence des actions, il a été identifié de nouvelles parties prenantes à mobiliser dans le domaine des activités de loisirs et des sports de pleine nature.

Inviter les parties prenantes à se mobiliser est une étape qui peut paraître chronophage mais indispensable pour garantir la participation. Nous conseillons d'aller à la rencontre des acteurs du territoire afin de leur parler du projet, de recueillir leur perception et leur motivation ainsi que de recenser les projets existants. Dans le cadre d'un comité d'organisation, les prises de contact peuvent être réparties, en fonction des affinités.

Pour Biodiv'Actes sur Embrun, nous avons choisi des entretiens individuels. La trame de ces entretiens sera construite au préalable afin de structurer le déroulement et de disposer d'un fil conducteur identique si plusieurs personnes se chargent de cette étape de mobilisation (Cf. Annexe 1 : Exemple de grille d'entretien semi-directif).

➔ Un questionnaire en ligne peut également être proposé aux acteurs initialement identifiés, afin de gagner du temps sur des rencontres face à face. Les retours permettent d'identifier les plus motivés, les éventuels « alliés » de la démarche. Ce questionnaire peut être « fermé » (c'est-à-dire avec des questions appelant des réponses pré-définies) ou « ouvert » texte libre en réponse. Dans le premier cas, le traitement des réponses sera plus simple mais permet une approche moins subtile.

QUELS ÉLÉMENTS POUR FAVORISER LA MOTIVATION ?

- Stratégie des alliés¹ : plus que de tenter de convaincre des personnes réticentes, cette stratégie incite à déployer votre énergie pour « booster » des alliés (acteurs actifs et impliqués qui entraînent les autres dans le sens de votre projet, notamment ceux qui hésiteraient encore).
- Ecouter en amont un maximum d'acteurs et notamment les septiques afin de comprendre leur position et déminer les éventuels obstacles. Cet échange peut permettre de recueillir leurs craintes face aux objectifs ou la méthode et de présenter l'intérêt d'une co-construction en faveur de la biodiversité.
- Porter grande attention à la parole des acteurs afin qu'ils soient valorisés et qu'ils se sentent investis.

Se rendre ensemble sur le terrain est un moyen très adapté pour mobiliser, prendre conscience et faire du lien au sein du groupe ➔

¹ La Stratégie du projet latéral : O. D'Herbemont & B. César - éd. Dunod



- Présenter clairement la démarche et les attendus, insister sur le côté innovant et impliquant du projet, montrer le lien avec d'autres dynamiques de la structure, l'impulsion de certains partenaires (une autorité environnementale par exemple), parler des autres acteurs mobilisés ou intéressés sur le territoire. Mettre en avant la plus-value apportée au territoire par ce projet.
- Tout au long de la démarche, anticiper les réticences, les peurs, les blocages et les éventuels intérêts individuels, préjudiciables à la mobilisation.

Il est possible de ne pas trouver d'alliés, acteurs incontournables de la démarche, sans lesquels les choses ne pourraient pas se faire. Il est préférable alors de ne pas aller plus loin dans la démarche !



© Laura Granato - CEN PACA



OBJECTIFS ATELIER 1

Un exemple de grille d'animation avec outils utilisés est proposée en annexe 2.

Se rencontrer autour du projet

- Instaurer une relation de confiance : établir un cadre de bienveillance.
- Faire connaissance et partager le sens pour chacun et le sens commun avec notamment l'emploi d'energizer* ou brise-glace au démarrage de la rencontre.
- Favoriser la libre expression.

S'appuyer sur l'existant, les projets en lien avec le patrimoine naturel sur le territoire.

Présenter la biodiversité du territoire

- Présenter les grands ensembles écologiques et les principaux enjeux de la biodiversité associés.
- S'appuyer sur des ressources locales (études menées, projets en cours, Atlas de biodiversité, éléments de diagnostic de la charte de Parc) mais également éléments sensibles (photo, créations poétiques...même lointaines).
- Partager ces éléments « Cette présentation vous surprend-elle ? » « Comment voyez vous la nature qui vous entoure ? »

Réaliser un diagnostic partagé (pressions et risques)

- Cette étape est participative : au regard des enjeux identifiés, chacun apporte des éléments de diagnostic des « pressions » et « risques » éventuels qui s'exercent ou pourraient s'exercer sur la biodiversité de chaque ensemble écologique.
- Cette phase de diagnostic intègre également l'identification des actions déjà engagées en lien avec les enjeux.
- Ce travail peut se faire en groupe, autour d'une carte, outil qui favorise un échange factuel.
- La restitution des groupes permet de faire une synthèse partagée.

* Un brise-glace ou energizer : afin de favoriser l'interconnaissance, activité dynamique, ludique permettant à chacun de se présenter, d'être attentif à l'autre, voire de partager les premières représentations de chacun sur la problématique. http://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/repertoire_dactivites_brise-glace_cle0a2d4a.pdf

Rédiger un compte rendu

Il est essentiel d'adresser aux participants et personnes excusées un retour de ce vécu collectif sous forme de compte rendu illustré par des photographies et présentant la matière produite par le groupe. Pour la dynamique de groupe, il ne faut pas tarder à l'envoyer (sous 15/20 jours maximum). L'occasion également de remercier la présence et l'expression de chacun.



▲ Réalisation d'un diagnostic partagé : Biodiv'Actes sur l'Embrunais



LE CADRE DE BIENSÉANCE

Idéalement co-construit avec le groupe, le cadre peut être posé par l'animateur en précisant le sens de chaque mot pour une bonne compréhension et adhésion par tous. Une validation est demandée au groupe et chaque membre est invité à en être garant même si l'animateur veillera à son respect en permanence.

4. FAIRE ÉMERGER DES PISTES D'ACTION



© Gaëlle Le Bloa - GENOPE

OBJECTIFS ATELIER 2 :

Un exemple de grille d'animation avec outils utilisés est proposé en annexe 3.

- Identifier les actions, partenaires et porteurs potentiels
- Renforcer l'interconnaissance
- Favoriser l'engagement

Quelles sont les actions possibles ou celles à renforcer pour répondre aux enjeux ? Quelle peut être la contribution de chacun ? Qu'est-ce que chacun peut faire par rapport au diagnostic ? Chacun propose des idées d'actions permettant d'améliorer l'état de la biodiversité et de réduire les pressions.

➡ L'objectif est de produire de l'intelligence collective¹ pour trouver des solutions innovantes en favorisant l'engagement de chacun et la coopération en fonction des prérogatives, motivations, moyens et en recherchant des synergies et des partenariats.

Un fonctionnement autogéré permet de favoriser la responsabilisation de chacun pour le déploiement des actions.

¹ « Le projet de l'intelligence collective consiste précisément à valoriser toute la diversité des connaissances, des compétences et des idées qui se trouvent dans une collectivité, et à organiser cette diversité en un dialogue créatif et productif ». Pierre LEVY, philosophe, sociologue et chercheur en sciences de l'information et de la communication.



Précisions méthodologiques

- En introduction de l'atelier : rappeler les objectifs de la démarche et les enjeux identifiés lors de l'atelier 1.
- Croiser les expertises et capacités d'action de chacun : favoriser la pollinisation des idées en permettant à un maximum de personnes de se rencontrer.
- Donner de la liberté au groupe pour faire émerger des idées innovantes.
- Ne pas envisager les actions en fonction des compétences de chacun, mais plutôt comme des « bouteilles à la mer » : pour favoriser l'émergence des idées. Donner la possibilité au groupe et à chacun d'identifier des actions qui peuvent sortir de leur champ de compétences. Cela demande toutefois une grande ouverture des acteurs en acceptant que d'autres puissent avoir un regard sur leurs prérogatives.
- Dans certains cas, il est pertinent de s'inspirer d'autres démarches, d'autres territoires : possibilité d'inviter certaines personnes en amont des ateliers à témoigner d'expériences. Ces interventions « starters » sont courtes et favorisent la mise en action en démontrant qu'il est possible de faire. Ces personnes sont invitées à contribuer aux ateliers pour enrichir la réflexion.
- Une priorisation suite à un temps de restitution collectif permet d'identifier les actions qui semblent les plus attendues et favorise le passage à l'action.



▲ Un des objectifs de l'atelier 2 est de faire émerger des pistes d'action.

Au vu de la contribution, donner de l'importance à ce qui va être le plus collectif même si ce n'est pas au départ le plus payant pour la biodiversité ! Ça viendra ensuite...

Laisser place à la créativité avec le postulat, qu'il n'y pas d'idées incongrues ou inopportunes a priori. Si un sujet proposé est à la marge, ce n'est pas un souci lors de la phase d'émergence.

RENCONTRES POUR PRÉCISER LES ACTIONS POSSIBLES

Il est important de mener un suivi de l'après-atelier 2 par l'initiateur, pour engager la dynamique d'action de ceux qui se sont positionnés, pour donner la motivation, l'énergie nécessaire au groupe pour poursuivre la démarche.

Pour cela, on prendra soin :

- De bien préciser, lors des rencontres, que chaque acteur présent est potentiellement porteur de projet et qu'il a toute liberté de favoriser sa concrétisation ; qu'il est possible de se positionner sur une partie d'un projet en précisant jusqu'où il pourra aller pour éventuellement favoriser un travail d'équipe.
- D'envoyer un compte-rendu qui rappelle les différentes perspectives identifiées, ainsi que le contact de l'initiateur en cas de besoin, pour ouvrir aux remarques, suggestions, aides, mise en relation avec des partenaires potentiels.

- De mener des échanges en bilatéral et des rencontres collectives pour préciser et finaliser la description des actions et de leur réalisation.
- D'engager une première action, en guise de « nudge¹ », coup de pouce pour lancer la dynamique d'engagement.
- De se préoccuper des financements.



Le lien entre la proposition technique et la validation politique doit être particulièrement soigné à cette étape. Les actions peuvent être incomprises et rejetées, si ces dernières n'ont pas été explicitées. Il peut être pertinent de réfléchir en collectif à la manière de présenter et convaincre de la pertinence du processus participatif et des actions. L'idéal étant d'informer et d'impliquer dès le démarrage du processus, à la fois les référents politiques et techniques.



* Les exemples sont issus de l'expérience menée sur l'Embrunais.

¹ Nudge : la méthode douce pour inspirer la bonne décision : R. Thaler & C. Sunstein – éd. Yale University Press

OBJECTIFS DE L'ATELIER 3 :

Un exemple de grille d'animation avec outils utilisés est proposé en annexe 4.

- Conforter la dynamique du collectif
- Restituer le programme d'actions
- Présenter et enrichir les actions proposées
- Evaluer et définir la suite de la démarche

Il est important de restituer au collectif les productions issues des réflexions et de présenter les actions ayant trouvé des porteurs. Ce dernier temps de rencontre de ce cycle de co-construction doit également avoir pour but de revitaliser la dynamique de groupe, de montrer qu'il est possible d'agir et ainsi favoriser l'envie de faire chez d'autres participants.

Enfin, il est toujours souhaitable d'évaluer cette co-construction et réflexion partagée afin de s'assurer de l'entière expression des participants et d'identifier les points qui pourraient s'avérer bloquant pour la mise en œuvre collective. A la fin de ce premier cycle, la suite de la démarche peut être questionnée. Quelles volontés pour poursuivre ? Quels éventuels prochains pas ? Quelles évolutions du pilotage ?

Partager l'histoire vécue en collectif

Lors d'une telle démarche, rares sont les personnes qui ont vécu l'ensemble du processus de co-construction. L'inclusion des nouveaux acteurs se fait en début de rencontre avec un brise-glace et des outils permettant de présenter les étapes vécues ensemble. Le récit peut se faire par les participants pour un partage entre pairs.

L'intelligence collective pour enrichir les actions

Les acteurs volontaires partagent en collectif les nouvelles actions imaginées ou évolution d'actions existantes permettant d'améliorer la prise en compte de la biodiversité et de lever les pressions. Par un processus de dialogue structuré, les initiatives sont enrichies par le groupe qui apportera son regard et ses conseils : partenariats envisageables, liens avec d'autres initiatives, ressources et retours d'expériences, perspectives possibles, points de vigilance...



▲ Les pépites, soifs et épines, une manière illustrée de partager les points positifs, négatifs et envies de chacun

“ Une co-construction entre les différents acteurs : vision large, fleurissements d'idées, comprendre les métiers et enjeux des autres ! ”

Expression anonyme d'un participant à la réflexion embrunaise

Evaluation et perspectives

Il s'agit de faire le bilan de cette démarche tant sur les résultats que sur la méthode. Nous préconisons une expression individuelle sous forme écrite, pouvant être anonyme (questionnaire d'évaluation ou outils d'expression libre).

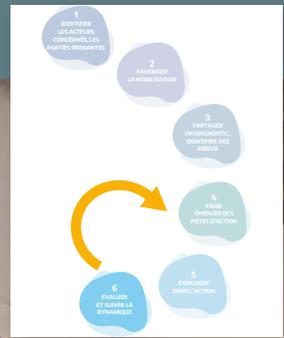
Quel que soit le choix de poursuivre ou non ce processus, il est important de clarifier l'intention du groupe, poser les prochaines étapes, voire de clôturer la dynamique sans oublier de célébrer cette aventure collective.

L'HISTOIRE DU PROJET SUR LA CORDE

Raconter l'histoire, dans l'espace, en choisissant un outil de repère temporel (tel qu'une corde) et en représentant les différentes étapes par des pancartes ou des objets, permet de se plonger dans le processus par une approche ludique et didactique. Chacun peut ensuite se positionner sur cette histoire et partager son vécu.

► L'histoire sur la corde permet de retracer les différentes étapes et de favoriser l'interconnaissance





Pour garantir une mise en œuvre cohérente des actions et en faire émerger de nouvelles, s'engager dans une démarche de projet prend tout son sens. Cela consiste à faire vivre la dynamique du collectif.

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Elle permet de légitimer la participation des acteurs, de valoriser l'engagement de chacun au service du collectif. Elle présente les valeurs communes, principes de base et objectif général de la démarche. Elle est soit validée collectivement à partir d'une proposition apportée par l'initiateur, soit co-construite par le groupe. Cette charte peut être établie dès le démarrage de la co-construction ou lors de la mise en œuvre des actions afin d'acter l'engagement des acteurs et viser le prolongement et la concrétisation de la démarche.

EVALUER

- **Évaluation de la dynamique de groupe :**

peut être faite de façon légère à la fin de chaque rencontre, sous forme par exemple, d'un tour de parole individuelle.

- **Évaluation de la mise en œuvre des actions :**

faite par le constat de la construction et la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité et restituée en début de chaque nouvelle rencontre. Il paraît plus complexe d'identifier l'impact des actions.

COORDONNER LA DYNAMIQUE

Identifier un garant de la dynamique du projet. Différentes possibilités sont envisageables :

- l'initiateur se propose comme coordinateur,
 - mise en place d'un fonctionnement tournant : un acteur est volontaire pour coordonner le groupe durant un certain temps, puis cela change. Cela entraîne une responsabilité partagée du groupe,
- élection sans candidat¹ : le groupe désigne qui est le plus à même de suivre l'avancée des actions en définissant des critères préalables.

¹ Université du Nous : <https://universite-du-nous.org/>



COMMUNIQUER ET VALORISER

Lors de la phase de structuration des actions, informer régulièrement le collectif de l'avancée du projet, des contacts obtenus et de la mise en œuvre potentielle des actions. Communication effectuée par l'initiateur mais également par les potentiels porteurs du projet voire relayée par tous les membres du groupe. Une communication élargie peut également permettre de fédérer de nouveaux acteurs motivés.

PRÉVOIR DES RENCONTRES RÉGULIÈRES

- Partager les avancements et questionner les possibilités d'engager de nouvelles actions.
- Fixer une fréquence de réunion minimale pour assurer la dynamique.
- Le collectif peut définir par qui seront animées ces rencontres (possibilité d'animation tournante pour favoriser la participation de tous).

© Gaëlle Le Bloz - Génoppe

Garder la dynamique ouverte pour pouvoir intégrer de nouveaux acteurs et de nouvelles actions.
Rester authentique : communiquer sur les réussites et les échecs.

QUE FAIRE SI... ? QUELQUES CLÉS POUR L'ANIMATEUR

MONOPOLE

Un participant monopolise la parole.

MAUVAISE FOI

Un participant est de mauvaise foi, ou apporte de fausses informations.

CONTRADICTION

Un participant se contredit.

OPPOSITION SYSTÉMATIQUE

Un participant n'y croit pas et freine la réflexion et le groupe.

- **RAPPELER LE CADRE DE BIENSÉANCE**, et notamment l'enjeu de l'expression de tous. « *Je suis désolée de vous couper la parole mais en tant qu'animateur je dois veiller à ce que chacun s'exprime.* »
- **« ACCUSER RÉCEPTION »**, en indiquant à la personne qu'on l'a entendue. Cela peut se faire par la reformulation, le non verbal (regard, hochement de la tête) ou un simple « *merci de votre expression.* »
- **INVITER LES PARTICIPANTS À S'EXPRIMER**, notamment les personnes qui n'ont pas encore pris la parole.
- **DONNER DU SENS**, en expliquant pourquoi vous intervenez, « *pour bien comprendre...* », « *pour aller plus loin dans l'échange.* »
- **FAIRE CONFIANCE AU GROUPE**, qui, face à une incohérence ou à un comportement excessif d'un participant intervient généralement. Inviter le groupe à réagir « *qu'en pensez vous ?* », « *qui voit les choses différemment ?* ».
- **REFORMULER**. Cela permet un feedback personnalisé d'une expression, de clarifier le contenu du discours mais également de donner un rythme aux échanges. La reformulation peut aussi permettre de mettre en évidence des dissonances dans l'expression de quelqu'un. Plusieurs reformulations sont possibles telles qu'en utilisant ses propres mots (miroir), en proposant un résumé (synthèse), en renversant l'expression (inversée).
Il est conseillé d'utiliser des expressions telles que « *vous dites...* », « *si j'ai bien compris, pour vous...* », pour que la personne reste propriétaire de son discours et ainsi éviter un sentiment d'alliance.

CONFLITS
Un acteur motivé, volontaire refuse de participer en la présence d'un autre.

EXPRESSION À SENS UNIQUE
Un participant ne s'exprime pas en collectif alors qu'il le fait en bilatéral.

DIFFICULTÉS D'EXPRESSION
Le collectif ne prend pas mais le bilatéral fonctionne.

EXPRESSION BILATÉRALE
Un participant s'exprime aussi hors échanges collectifs et temps officiels d'échanges, revient sur des comptes-rendus, etc.

DIFFICULTÉS D'EXPRESSION
Un participant de niveau technique ne s'exprime pas car il ne dispose pas de l'aval du niveau politique.

- **GESTION DE CONFLITS** : Un échange individuel est préconisé pour identifier ce qui permettrait à la personne de contribuer aux travaux « *Quelles seraient les conditions nécessaires à votre participation ?* ». Ainsi, en fonction des retours, il peut être rappelé le déroulement des ateliers pour rassurer ou envisager certaines précautions, telles que l'engagement à ne pas aborder un sujet conflictuel. Des méthodes spécifiques telle que la médiation CNV*, peuvent être proposées par un tiers neutre pour apaiser le dialogue entre acteurs.

- **RETOUR TOUJOURS AU COLLECTIF** : Même si certaines étapes se réalisent en bilatéral, l'animateur doit informer le collectif des avancées.

- **PARTIR DES FAITS** : Proposer de revenir sur des éléments factuels et ce qui a été validé par le groupe. Cela permet de mettre en lumière les éventuels jugements portés sur une situation mais également les incohérences potentielles.

- **ECHANGER AUTOUR DE LA LÉGITIMITÉ D'EXPRESSION** : Ouvrir le dialogue sur l'expression de chacun en lien avec sa hiérarchie, un collectif ou la sphère politique : « *Qu'est-ce qui vous permettrait de vous sentir libre dans les échanges, d'engager votre structure dans l'action ?* ». Outre le fait de mettre chacun à l'aise sur ses propres limites, l'échange peut engendrer des réponses concrètes telles que l'évolution du cadre de bienséance en ajoutant la notion de confidentialité ou trouver des solutions en collectif sur le rendu des travaux en groupe , etc.

* Communication Non Violente selon Marshall Rosenberg

QUELQUES ACTIONS POSSIBLES

DES EXEMPLES DE DÉMARCHES ET ACTIONS QUI PEUVENT INSPIRER

- Identifier des espaces abritant une nature exceptionnelle ou participant au bon fonctionnement écologique d'un territoire, les intégrer dans les différents documents d'urbanisme, les acquérir et leur donner la vocation d'espaces préservés pour assurer leur devenir, les protéger par des outils réglementaires plus contraignants en terme d'usage si leur vulnérabilité le nécessite, les gérer avec pour objectif de rendre conciliables les activités s'y déroulant et la préservation de leur naturalité.
- Identifier des espaces naturels dégradés, les restaurer pour les rendre plus résilients face aux menaces. Par exemple, restaurer l'écoulement naturel des rivières, les zones humides et les zones d'expansion des crues, préserver les vieilles forêts, restaurer des milieux ouverts et y organiser les activités agricoles favorables ou compatibles avec la biodiversité.
- Faciliter le retour de la nature en ville en diminuant les éclairages publiques, en interdisant les éclairages non nécessaires (publicité, vitrine,...), en utilisant des végétaux locaux ; créer même en ville des espaces de quiétude (sans pollution sonore, lumineuse, sans pesticides, sans espèces introduites,...).
- Soutenir et développer les alternatives aux pesticides et à l'agriculture intensive sur le territoire, par exemple avec la mise en place de chartes de bonnes pratiques agricoles, l'introduction d'aliments biologiques et locaux dans les restaurations scolaires, mise en place de marchés bio, etc.
- S'engager et soutenir le développement de l'écotourisme, d'activités et sports de pleine nature, respectueux de l'environnement (milieux, son, lumières,...), sobres en matière de consommation d'énergie.
- Sensibiliser les habitants du territoire en leur faisant redécouvrir leur environnement (sorties nature, observatoires citoyens, sorties scolaires), en les faisant participer à la préservation (ramassage de déchets dans les ripisylves, chantier de plantation de végétaux locaux, mise en place d'un sentier de découverte, aires éducatives : petit territoire naturel géré de manière participative par les écoles, etc.).



DES OUTILS

- **Engagés pour la Nature** : une initiative du Ministère de la Transition écologique portée par l'Office français de la biodiversité <https://engagespurlanature.ofb.fr> Elle se décline pour les entreprises, les territoires et les partenaires qui s'engagent en faveur de la biodiversité. Cette initiative vise à renforcer la mobilisation de l'ensemble de la société civile pour enrayer l'érosion de la biodiversité.
- **Quelques idées grâce à la base des initiatives exemplaires de collectivités accompagnées par l'ARBE** : <https://www.arbe-regionsud.org/1006-initiatives-exemplaires.html>
- **Financements pour la préservation de la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur, connaître les aides pour financer et accompagner des projets en matière de préservation de la biodiversité** : <https://www.arbe-regionsud.org/2282-financements-biodiversite.html> et <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/cartographie/>

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CO-CONSTRUCTION ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

- *Outil d'auto-apprentissage en ligne sur la concertation, participation et médiation appliquées à l'environnement et au territoire* : www.comedie.org
- *Méthodes participatives – un guide pour l'animateur*, Nikki Slocum [et al.], éd. Fondation Roi Baudouin, 2006 (téléchargeable)
- *Guide de concertation territoriale et de facilitation* : M. Dionnet, A. Imache, E. Leteurtre, J-E. Rougier, A. Dolinska – Lisode, 2017 (téléchargeable)
- *Les cahiers techniques en espaces naturels des démarches de concertation. Prendre en compte la complexité des situations* : CEN Auvergne-Rhône-Alpes (téléchargeable)
- *Comment rendre une réunion...magique ! ou Comment mobiliser l'intelligence collective pour accélérer les prises de décision*, Paul Raymond, Cercles Top Éditions, 2012.
- *Les outils de l'intelligence collective – La favoriser, la comprendre, la stimuler*, Michel Moral et Florence Lamy, InterÉditions, 2013.
- *Guide pratique du dialogue territorial* : Philippe Barret - éd. de l'aube [villes et territoires], 2012.
- *Faire ensemble « Outils participatifs pour le collectif »*, Robina McCurdy, Passerelle Eco, 2013.
- *L'intelligence collective : Co-créons en conscience le monde de demain*, Christine Marsan, éd. Yves Michel, 2014.
- *Carnet de facilitation - l'intelligence collective ne s'improvise pas* : V. Dromer, M. Aldana, Y. Lemeni, G. Guillochin, T. Gangloff - éd. Eyrolles, 2021.
- *Pour contribuer au développement de l'intelligence collective* : <https://visions-collectives.fr/>

INDEX DES ACRONYMES

- **ABC** : Atlas de la biodiversité communale
- **ARBE** : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement
- **CBNA** : Conservatoire botanique national alpin
- **CBNMED** : Conservatoire botanique national méditerranéen
- **CEN PACA** : Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **DREAL PACA** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale
- **EPTB** : Etablissement public territorial de bassin
- **OFB** : Office français de la biodiversité
- **ONF** : Office national des forêts
- **SAFER** : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
- **SINP** : Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel
- **TEN** : Territoires engagés pour la nature





ANNEXES

- 31 ANNEXE 1 : EXEMPLE DE GRILLE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF
- 35 ANNEXE 2 : ATELIER 1 - PARTAGER UN DIAGNOSTIC (PRESSIONS ET RISQUES)
- 39 ANNEXE 3 : ATELIER 2 - RECHERCHE DE SOLUTIONS
- 41 ANNEXE 4 : ATELIER 3 - RESTITUTION DU PROGRAMME D' ACTIONS ET PERSPECTIVES

ANNEXE 1 : EXEMPLE DE GRILLE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

VOTRE INTERLOCUTEUR	<ul style="list-style-type: none">• Pierre PAUL (fonction ou structure)• Tél. 06 06 06 06 06• Mail : pierre.paul@co-construction.org
DURÉE	<ul style="list-style-type: none">• 45 min. à 1 heure
MODALITÉ	<ul style="list-style-type: none">• Entretien individuel en face-à-face ou par téléphone• Au préalable : Envoyer un mail d'informations aux personnes ciblées par les entretiens, les informant de la démarche.• Proposer des dates de rendez-vous.
CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none">• Indiquer des dates envisagées ou une période.
OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN	<ul style="list-style-type: none">• Présenter et mobiliser autour du projet de démarche participative :<ul style="list-style-type: none">- Recueillir les perceptions sur la démarche et le niveau de motivation pour s'engager- Recueillir la vision du territoire et de son devenir par rapport à la biodiversité• Consulter sur les volontés locales de s'engager dans ce projet : Identifier les acteurs à mobiliser et la manière de les mobiliser.• Identifier les freins et leviers et points de vigilance sur lesquels s'appuyer pour mener à bien le projet et la démarche participative autour de ce dernier.

Mettre une ou deux phrases sur les raisons qui motivent l'initiateur à engager une démarche sur le territoire : référence à une étude, une politique publique ou un état d'un milieu

Pour préserver ce capital naturel exceptionnel sur ces territoires à enjeux, où de nombreux acteurs agissent, nous comptons sur une démarche participative qui favorise le dialogue, pour comprendre le positionnement de chacun et trouver des solutions partagées.

Dans ce cadre, « *nom de l'initiateur* » initie cette démarche autour de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité.

Cette démarche vise à consulter l'ensemble des acteurs de ces territoires afin de les informer, de les sensibiliser et de les mobiliser sur les enjeux de biodiversité mais également de les engager dans un processus de co-construction de grandes orientations et la définition d'intentions.

Pour cela, nous souhaitons recueillir votre vision de la démarche et de la biodiversité et échanger sur les enjeux pour le territoire et leur prise en compte.

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Laisser la personne s'exprimer librement autour de ces questions ouvertes puis passer aux questions de relance.

1.

QUELLE EST VOTRE PERCEPTION DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE SECTEUR DE « SECTEUR GÉOGRAPHIQUE » ?

- Quels sont les enjeux pour ce territoire en termes de biodiversité ?
 - Où devra-t-on porter notre vigilance dans les années à venir ?
 - Comment imaginez-vous la biodiversité de ce secteur dans 10 ans ?
 - Quelles actions sont déjà engagées par votre structure en matière de biodiversité ?
 - Quelle sera le positionnement de votre structure dans l'avenir concernant les enjeux de biodiversité ?
- ⇒ Identifier la connaissance, la perception et leur politique en matière de biodiversité.

2.

QU'ÉVOQUE POUR VOUS LA NOTION DE CO-CONSTRUCTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

- Si on vous parle de dialogue territorial en faveur de la biodiversité, qu'est-ce qu'il vous vient spontanément en tête ?
 - Que pensez-vous d'une démarche de dialogue territorial à l'attention des acteurs de ce secteur ?
 - Existe-t-il des espaces de dialogue ou de co-construction sur le territoire ?
- ⇒ Chercher les freins et leviers, identifier les points de vigilance.
- ⇒ Identifier si l'acteur sera un allié et perçoit la démarche participative comme une solution : son niveau de motivation et d'adhésion au projet.
- ⇒ Identifier si des espaces de dialogues existent sur lesquels s'appuyer.

3.

D'APRÈS VOUS, QUELS SONT LES ACTEURS À MOBILISER ?

- Pouvez-vous nous transmettre les noms et les coordonnées en vue de les contacter ?
- Si la personne ne s'exprime pas spontanément, citer les acteurs déjà identifiés et demander s'il y a des oublis.*
- ⇒ Identifier les acteurs incontournables, les acteurs ressources, les alliés, les acteurs-relais
- ⇒ Identifier les autres acteurs du territoire (socio-pro, citoyens) à consulter dans cette démarche.

4.

**COMMENT, SELON VOUS,
FAVORISER LA MOBILISATION DES
ACTEURS SUR LA DÉMARCHÉ ?**

- Comment présenter et mobiliser autour du projet de démarche participative ?
 - Recueillir les perceptions sur la démarche et le niveau de motivation pour s'engager
 - Recueillir la vision du territoire et de son devenir par rapport à la biodiversité
- Comment consulter sur les volontés locales de s'engager dans ce projet ?
- Quels sont les freins, leviers et points de vigilance sur lesquels s'appuyer pour mener à bien le projet et la démarche participative ?

⇒ Identifier les fonctionnements locaux pour favoriser la mobilisation.

⇒ Identifier le ressenti sur la capacité de mobilisation des différents acteurs.

5.

**SERIEZ-VOUS D'ACCORD
POUR AIDER À FAVORISER LA
MOBILISATION DES ACTEURS
SITUÉS SUR VOTRE TERRITOIRE ?**

⇒ Identifier comment fonctionner (contact direct, appui à la mobilisation).

6.

**QUELLES SERAIENT VOS IDÉES
POUR LA PREMIÈRE RENCONTRE
DE CES ACTEURS ?**

- Quel lieu ?
- Quel type de dynamique, d'outils utiliser selon vous ?

⇒ Identifier les lieux potentiels pour accueillir cette rencontre et ingrédients à envisager (visites de site, ateliers, témoignage...).

7.

**COMMENT POURRIEZ-VOUS
CONTRIBUER À CETTE DYNAMIQUE,
À CETTE DÉMARCHÉ ?**

⇒ Favoriser la mobilisation effective de l'acteur audité

⇒ Identifier les leviers et freins potentiels à sa contribution (légitimité, lien technicien-élu...)

POUR CONCLURE ... D'AUTRES POINTS À SOULIGNER ?

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>1. ACCUEILLIR LES PARTICIPANTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Inviter les participants avant l'heure de la réunion pour favoriser l'inter-connaissance. Partage de café, eau, biscuits. Signature de la feuille d'émargement. 	20 min.	<p>PLACE CENTRALE DE LA CONVIVIALITÉ : ces rencontres sont l'occasion de se découvrir, se retrouver et de tisser des liens. C'est souvent autour d'un café que des solutions sont trouvées, par des échanges directs et sincères. Il est idéal d'organiser cet accueil à l'extérieur et de laisser des collations à disposition pour que chacun se ressource à sa convenance.</p>
<p>2. PRÉSENTER LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE, LES OBJECTIFS ET LA MÉTHODE DE TRAVAIL</p> <p><i>Matériel : paperboard + papier</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Mot de bienvenue d'un élu de la mairie d'accueil. Introduction par l'Office français de la biodiversité. Présentation par l'animateur, des objectifs du programme et des ateliers, de l'ordre du jour et des règles de bienséance. Tour de présentations (energizer pour se mettre en dynamique). Les participants se présentent (nom, structure) et donne UN mot que leur inspire « co-construction en faveur de la biodiversité ». Construction d'un « nuage de mots » en direct. 	30 min.	<p>ORGANISATION DE L'ESPACE : il est installé en cercle ou demi-cercle, sans table afin de favoriser la communication entre participants.</p> <p>INTRODUCTION : réalisée par l'initiateur ou un partenaire du projet, elle doit être courte et percutante afin de donner de l'élan en indiquant l'importance de la rencontre au regard des enjeux biodiversité et apporter la confiance au groupe dont le but commun est d'agir en faveur de la biodiversité.</p> <p>PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR : le faire idéalement sous forme d'affiche illustrée ce qui permet de le laisser visible tout au long de la séance. Dessiner le menu du jour, le chemin que nous allons parcourir, en facilitation graphique. Les visuels favorisent les échanges et les réflexions au sein d'un groupe pour soutenir une vision commune.</p> <p>RÈGLES DE BIENSÉANCE : étape essentielle pour tout dialogue afin de sécuriser le groupe et de favoriser la libre expression de chacun.</p>
<p>3. PRÉSENTER LE CONTEXTE DU PROJET ET LES GRANDS ENJEUX DE BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE</p> <p><i>Matériel : vidéo-proj + ordinateur + écran</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Présentation grâce à des diapositives par le CEN PACA du contexte régional et local : 3 grands ensembles écologiques et leurs principaux enjeux. Animation échanges avec la salle : des questions, des besoins d'éclaircissements, des compléments à apporter ? 	15 min. 15 min.	<p>UTILISATION D'UNE CARTE : cela permet de projeter les grands ensembles écologiques par des illustrations avec des photos.</p> <p>UTILISATION D'UN DIAPORAMA : cet outil peut couper la communication même si très pratique pour partager de l'information. Il doit être court, illustré (photos, schéma, mots clefs) et ne faire apparaître que les idées essentielles. Prendre le temps d'une « connexion » avec le groupe et d'une première expression avant l'utilisation du diaporama. Prévoir 1 min. par diapositive. Variante : Pechakucha²</p>

¹ Pechakucha : format synchronisant une présentation orale à la projection de 20 diapositives se succédant toutes les 20 secondes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>4. PRÉSENTER LE DÉROULÉ DES ATELIERS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Règle de fonctionnement des 3 groupes (démonstration de l'animateur autour d'un espace atelier). • Composition des 3 groupes (lors de l'accueil, un papier précisant l'atelier auquel est affecté la personne est remis à chaque participant). 	<p>10 min.</p>	<p>PRÉPARATION DES GROUPES : elle se fait à l'avance pour favoriser la fluidité de l'animation en veillant à garantir la mixité des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 acteur de la biodiversité dans chaque groupe (Parcs national ou naturel régional, associations naturalistes types LPO, GCP). • 1 représentant de collectivité • 1 représentant des usagers (association / entreprises gérant des activités de loisirs) • 1 représentant de l'état (Office français de la biodiversité, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, etc.). <p>Idéalement, tenir compte des personnalités de chacun et des éventuelles oppositions pour permettre des débats constructifs.</p>
<p>5. ELABORER LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ</p> <p><i>Matériel :</i> 3 paperboard + papier + carte du territoire</p>	<p>Animation des 3 groupes : identification de 3 animateurs et 3 rapporteurs volontaires (prise de notes synthétiques sur paperboard)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe possède des impressions Format A0 et travaille sur la carte des grands ensembles écologiques afin de lister : <ul style="list-style-type: none"> - les « pressions/menaces » sur la biodiversité - les « actions déjà engagées » en faveur de la biodiversité • Chacun prend un temps individuel pour réfléchir aux « pressions » et « actions ». Des mini-chevalets en carton ou post-it avec un code couleur pour les « pressions / menaces » et les « actions déjà engagées » sont à poser sur la carte sans commentaire. • Par ensemble écologique : les animateurs lancent les échanges pour récolter le fruit des réflexions. • Synthèse pour chaque groupe dans le tableau adéquat sur <i>paperboard</i> papier 	<p>50 min</p>	<p>TRAVAIL EN ATELIERS : le nombre restreint de participants (10 maximum) favorise l'expression de chacun, même les timides ou ceux réticents à prendre la parole. Identifier un animateur et un rapporteur de l'atelier soit au préalable, soit volontaire le jour J. Choisir un « maître du temps » aide à respecter la durée.</p> <p>LES SUPPORTS D'ANIMATION : utiliser une carte sert de support concret d'expressions permettant d'identifier localement, les actions, les pressions et de partir d'éléments existants.</p> <p>Préparer la trame sur le paper board : tableau comprenant 2 colonnes, pressions et actions pour chaque milieu.</p> <p>Prendre des photos des cartes en fin d'atelier pour conserver la localisation des « pressions / menaces » et « actions déjà engagées ».</p> <p>ADAPTATION DANS LES GROUPES : naviguer entre les pressions et les actions, de milieu en milieu, au gré des échanges au sein du groupe tout en gardant à l'esprit d'aboutir à une réflexion sur l'ensemble des milieux en fin d'atelier.</p> <p>PRISE DE NOTE EN DIRECT : le fait d'utiliser un support type paperboard qui permet à l'animateur d'inscrire en direct les idées formulées permet au groupe de valider ce qui est dit au fur et à mesure mais également d'avoir une progression dans les échanges.</p> <p>PLACE CENTRALE DE LA RÉFLEXION INDIVIDUELLE : un temps dédié, en début d'atelier, pour que chaque participant pose individuellement ses idées, permet souvent des débats plus constructifs et représentatifs de la pensée de chacun. Ce temps individuel est également précieux pour faire silence, favorisant un centrage personnel propice aux échanges et à la créativité.</p>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>6. RESTITUER LE DIAGNOSTIC À L'ENSEMBLE DES GROUPES</p> <p>PERSPECTIVES POUR L'ATELIER 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un « rapporteur » pour chaque groupe vient présenter à l'ensemble de la salle le tableau de synthèse. • Echanges après la synthèse : <ul style="list-style-type: none"> - Partager les résonances suite à ces restitutions : ce que cela évoque, les idées qui viennent spontanément, les éléments qui vous ont surpris, les convergences/dissidences... - Ouverture sur les objectifs de l'atelier 2 en réfléchissant aux actions à proposer par rapport aux pressions. - Identification d'éventuelles personnes / structures à inviter à l'atelier 2 en fonction des pressions identifiées. - Proposition de dates. 	<p>5 min. / groupe</p> <p>30 min</p>	<p>IMPORTANTANCE DE LA RESTITUTION : ce moment permet de croiser les regards des différents ateliers et d'identifier une vision globale des pressions et actions. Ces restitutions faites en fin de rencontre doivent être synthétiques, cadrées (présentation d'un visuel : carte co-construite, synthèse de l'expression par type de milieux, mise en avant de 4-5 points saillants ou rapport d'étonnement).</p> <p>ANTICIPATION ET PERSPECTIVES : c'est le moment de sonder le groupe sur la prochaine date pour l'atelier 2, voire d'identifier quel acteur pourrait accueillir la prochaine rencontre.</p>
<p>7. CONCLUSION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mot final de l'Office français de la biodiversité. • Tour de table sur le déroulé de l'atelier (dire un mot pour qualifier votre vécu lors de cet atelier). 	<p>25 min.</p>	<p>« DÉCLUSION » : avant de se séparer, il est important de refermer la dynamique de groupe : le nuage de mots construit en introduction peut être partagé, pour un ancrage visuel du vécu en groupe et favoriser l'expression. Les participants sont invités à exprimer leur vécu de la séance, soit par un tour de table, soit en choisissant librement de partager leur ressenti. L'initiateur/animateur en tire des conclusions pour la suite des démarches.</p>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>1. ACCUEILLIR LES PARTICIPANTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partage de café, eau, biscuits. Signature de la feuille d'émargement. 	<p>20 min.</p>	<p>Inviter les participants 15 à 30 min. avant le démarrage de la rencontre pour favoriser les échanges informels qui nourrissent la dynamique : <i>C'est souvent autour d'une pause-café qu'un dialogue authentique se crée et que les idées nous viennent !</i></p>
<p>2. MENER L'INTRODUCTION</p> <p>RAPPELER LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE, L'ORDRE DU JOUR ET LE DÉROULÉ.</p> <p><i>Matériel : paperboard + papier ; vidéoprojecteur et écran pour diaporama</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Mot de bienvenue d'un élu de la structure d'accueil de la rencontre. Introduction par l'initiateur. Brise-glace : cartographie humaine. Chacun se positionne grâce à des repères géographiques installés dans la salle puis se présente. Signaler les personnes excusées. Immersion dans la dynamique biodiversité : visionner la vidéo du Congrès mondial de la nature - IUCN « Nous sommes les générations » https://www.iucn.org/fr/a-propos/congres-mondial-de-la-nature Présentation des objectifs de l'atelier : « Définir des actions en faveur de la biodiversité et les éventuels porteurs/acteurs ». Présentation du « menu du jour » et rappel des règles de bienséance (facilitation graphique). Retour sur la démarche à partir d'un diaporama illustré composé notamment de photos du premier atelier, du nuage de mots, de la synthèse des productions des groupes. 	<p>30 min.</p>	<p>INCLUSION DES NOUVEAUX PARTICIPANTS : il est essentiel de prévoir un temps pour que les personnes qui n'ont pas participé au premier atelier puissent se présenter individuellement. L'initiateur ou animateur aura pris soin de les contacter individuellement en amont de la rencontre pour les plonger dans le contexte.</p> <p>RAPPEL DE LA DÉMARCHE : resituer le contexte, les différentes étapes passées et futures ainsi que les buts et objectifs de la démarche est un préalable pour replonger le groupe dans une démarche de co-construction. Il est important également de rappeler le nécessaire engagement de chacun notamment dans la mise en œuvre des actions qui seront identifiées collectivement.</p> <p>SE CONNECTER À L'OBJECTIF COMMUN EN ÉMOTION : par une ambiance sonore, des images, une vidéo, la lecture d'un texte¹, plonger les participants dans une ambiance permettant de ressentir l'enjeu de préservation du vivant et la force du collectif.</p> <p>VARIER LES OUTILS D'ANIMATION : pour une rencontre dynamique et rythmée, en tenant compte de la diversité des participants, il est conseillé de veiller à choisir différents vecteurs et moyens d'animation : support audio-visuel, facilitation graphique, partage oral, approche ludique ou en mouvement...</p>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>3. RÉALISER DES ATELIERS D'IDENTIFICATION DES ACTIONS</p> <p><i>Matériel :</i> 3 paperboard + papier + carte du territoire + fiches actions vierges</p>	<p>Animation type « World café » autour de 3 thèmes constitués suite au premier atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tourisme et biodiversité • Urbanisme, énergies, réseau et biodiversité • Activités et biodiversité : agriculture, forêt, pastoralisme. <p>Groupes de 4 à 5 personnes mélangés soit 2 à 3 tables par thématiques.</p> <p>Trois rondes d'ateliers (gestion par l'animateur puis autogestion avec un hôte volontaire qui peut changer de rôle à la seconde ronde) :</p> <p>RONDE 1 : commencer par identifier toutes les actions envisageables, poser sur les fiches le titre des opérations imaginées et commencer à remplir les fiches qui vous inspirent le plus.</p> <p>RONDES 2 ET 3 : l'hôte de table fait une synthèse puis continue à échanger au même niveau que les autres. Vérifier s'il manque des actions (ronde 2) + compléter et remplir d'autres fiches.</p> <p>PRÉVOIR PAR ATELIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel de la mission et fonctionnement du groupe • Liste des actions identifiées en atelier 1 • Carte du territoire • Fiches actions vierges : Titre (avec verbe actif) + Description synthétique + Porteurs et partenaires potentiels (technique et financier) + Remarques, points de vigilance (facteur de réussite de l'action, liens déjà engagés avec autre action). 	<p>1h30 (3 x 30 min.)</p>	<p>PETITS GROUPES AUTOGÉRÉS : un fonctionnement autogéré favorise la libre expression et la responsabilisation de chacun. Les ingrédients de cette autogestion : des règles claires de fonctionnement et de dialogue, des supports adaptés pour consigner les idées du groupe, un facilitateur dont la mission est de rythmer les différents temps et veiller au respect de ces règles. Faisons confiance au groupe !</p> <p>HÔTE DE TABLE VOLONTAIRE : ce mode de fonctionnement permet de pouvoir animer avec un seul facilitateur mais demande un mode d'animation spécifique. S'il peut engendrer des frustrations (une des thématiques ne sera pas abordée par l'hôte de table), il permet de favoriser la participation de tous. Nombreux acteurs présents seront plus intéressés par certains thèmes et il peut y avoir un intérêt à creuser un sujet pour ces derniers.</p> <p>ANIMATION : prendre le temps de se présenter rapidement avant de démarrer et de relire les productions de l'atelier 1 : les problématiques identifiées et les pistes d'actions évoquées. Prendre des photos en fin d'atelier pour garder en mémoire de la production des groupes.</p> <p>ÉMERGENCE DES ACTIONS : les acteurs sont invités à évoquer celles qu'ils portent déjà et celles pour lesquels ils peuvent se positionner comme partenaire ou porteur. Afin de favoriser la créativité, chacun est légitime de proposer des actions qui ne sont pas sa spécialité, de ses compétences type « bouteille à la mer ! ».</p>

OBJECTIFS
SPÉCIFIQUES

DESCRIPTION

DURÉE

ÉLÉMENTS DE MÉTHODES

4. RESTITUER DES
GROUPES

Matériel :
3 paperboards ou
grilles, une par thé-
matique

- Chaque groupe est invité à afficher ses fiches actions en fonction des thèmes : une seule grille par thème pour partager l'émergence des différents groupes.
- Un « rapporteur » volontaire par groupe vient présenter aux participants la production du groupe ou les participants sont invités à consulter de manière individuelle l'ensemble du panorama de propositions (gain de temps et respect du rythme de chacun).
- Echanges modérés par l'animateur :
 - Faire des regroupements dans la synthèse.
 - Identifier et échanger sur les actions qui ressortent. Inversement, évoquer les sujets non abordés.
 - Selon-vous, outre l'engagement individuel des structures, comment peut-on garantir la mise en œuvre de ces actions ?
- Inviter les participants à se positionner sur ce qu'il leur paraît prioritaire grâce à un système de vote (gommettes).
- Proposer aux porteurs de projets identifiés ou partenaires de se positionner en imposant leur nom, sur les actions sur lesquelles ils sont d'accord pour s'investir, intervenir.

40 min.

IDENTIFICATION DES PRIORITÉS : temps qui arrive souvent en fin d'atelier et qui nécessite un cadrage important. Donner des règles claires : nombre de gommettes par personne, possibilité de mettre ses gommettes où l'on veut (même toutes sur une action) ou de ne pas mettre plus d'une gommette par fiche, différents niveaux de gommettes :

- Actions qui paraissent prioritaires
- Actions qui semblent le plus facile à mettre en œuvre
- Actions pour lesquels ils souhaitent s'investir...

IMPOSSIBILITÉ DE SE POSITIONNER : les acteurs présents, notamment les référents techniques, n'auront peut-être pas la légitimité pour se positionner et doivent avant toute chose en référer à l'instance décisionnelle de la structure. Une analyse interne est souvent nécessaire avant la phase de positionnement pour la mise en œuvre des actions.

5. CLÔTURER LA
RENCONTRE

- Présenter la suite de la démarche et mot de la fin de l'initiateur ou de l'hôte.
- Tour de parole ou intervention de ceux qui le souhaitent (dire un mot pour qualifier votre vécu lors de cet atelier).

20 min.

Afin de favoriser l'engagement, il est possible de demander aux participants de s'exprimer sur ce qu'ils proposent de faire à la suite de l'atelier.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>1. ACCUEILLIR LES PARTICIPANTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partage de café, eau, biscuits. Signature de la feuille d'émargement. 	<p>20 min.</p>	<p>Inviter les participants 15 à 30 min. avant le démarrage de la rencontre pour favoriser les échanges informels qui nourrissent la dynamique : <i>C'est souvent autour d'une pause-café qu'un dialogue authentique se crée et que les idées nous viennent !</i></p>
<p>2. INTRODUCTION RAPPEL DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE, L'ORDRE DU JOUR ET LE DÉROULÉ DE LA RÉUNION</p> <p><i>Matériel : paperboard + corde et pancartes datées ou objets présentant les différentes étapes + productions des précédentes réunions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Mot de bienvenue d'un élu de la structure d'accueil de la rencontre. Introduction par l'initiateur : OFB Présentation des objectifs de l'atelier par l'animateur et rappel du cadre de bienséance. Brise-glace et rappel des différentes étapes : Histoire sur la corde : <ul style="list-style-type: none"> Une corde représentant le temps est posée au sol. L'initiateur ou l'animateur commence à raconter l'histoire vécue en posant des cartons illustrés et datés (ou des objets) correspondant aux différentes étapes. Chacun est ensuite invité à se positionner sur la corde : à quel moment êtes-vous arrivés dans cette histoire ? Inviter ceux qui le souhaitent à partager leurs souvenirs des étapes précédentes. Présentation du « menu du jour » : déroulé de la rencontre en facilitation graphique. 	<p>30 min.</p>	<p>FAIRE ÉCHO DES RÉUSSITES ET DES DIFFICULTÉS : Lors de l'introduction, il est important de partager ce qui a été produit par le groupe et les effets : émergence d'actions, nouveaux partenariats... Si certaines difficultés ont été vécues, il est important, sans forcément les nommer, de les reconnaître. La possibilité d'expression des participants, parfois en dehors de leurs prérogatives, demande une posture d'ouverture et d'humilité et peut engendrer des crispations.</p> <p>RACONTER L'HISTOIRE : Le récit du vécu en groupe est une étape essentielle. Par ce type d'animation, le groupe est en mouvement, les visuels permettent d'accrocher l'attention et de se replonger dans l'aventure collective.</p> <p>PRÉSENCE DES PRODUCTIONS DU GROUPE : Afin de rappeler la matière produite et pouvoir s'y référer pendant les échanges, nous conseillons d'exposer la synthèse des idées partagées ou une copie des comptes-rendus.</p>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>3. PRÉSENTATION DES INITIATIVES ET ENRICHISSEMENT</p> <p><i>Matériel : étapes du processus de dialogue sur paperboard</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Questions et échanges avec l'ensemble des acteurs sur deux « Initiatives » : Il s'agit ici de réfléchir sur deux actions afin de les enrichir collectivement. Elles sont présentées par des porteurs de projet volontaires. Il est primordial de bien expliciter, en amont, la démarche et de s'assurer de leur accord pour vivre cet exercice. <p>Le processus d'échange est structuré en 4 temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de l'initiative par le porteur de projet (3-5 min.). À partir de sa fiche initiative, il présente le contexte, les objectifs, l'état d'avancement du projet, son intérêt pour la biodiversité, les contraintes de mise en œuvre rencontrées et les besoins éventuels. 2. Questions de clarification et échanges entre le porteur et le groupe (en popcorn) (7-10 min.) 3. Apport de ressources par le groupe (10-12 min.). C'est au tour du groupe de prendre la parole (tour de parole). Le porteur de projet écoute. 4. Réponse du porteur de projet (5 min.). S'il le souhaite, le porteur de projet peut réagir sur ce qui lui semble pertinent et éventuellement sur ce qu'il compte prendre en compte. <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une pause, un centrage individuel et du collectif entre chaque séance de partage d'initiative. 	<p>1h20</p>	<p>PROCESSUS CADRÉ D'ENTRAIDE ET D'ÉCHANGES : Pour attendre les objectifs d'expression de feedback autour des actions initiées, le processus proposé vise à distinguer les étapes de présentation et de dialogue en rythmant les prises de parole. L'intention est de permettre le co-développement en favorisant l'expression de tous, l'écoute et les résonances.</p> <p>TOUR DE PAROLE OU POPCORN ? : Ces deux méthodes d'expression du groupe s'utilisent, souvent de manière alternée, pour répondre à des objectifs différents :</p> <p>Le « Popcorn » où l'animateur invite chacun à s'exprimer librement permet de ramasser rapidement de l'information, de façon dynamique et de ne pas répéter les mêmes contenus. L'enjeu n'est pas forcément l'expression de tous mais l'expression de l'ensemble des idées.</p> <p>Le « tour de parole » où chacun est invité à parler l'un après-l'autre. Si la personne n'a rien à exprimer, elle peut passer son tour. Cette méthode agrandit la possibilité d'expression, même de ceux qui n'oseraient pas prendre la parole spontanément, et un débat plus posé. Un bâton de parole peut-être utilisé.</p>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	DESCRIPTION	DURÉE	ÉLÉMENTS DE MÉTHODES
<p>4. BILAN DE LA DÉMARCHE ET SUITE</p>	<p>Echange en grand groupe modéré par l'animateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles autres initiatives possibles ? • Est-ce que d'autres actions ont mûri ou émergé suite à ce nouvel échange en collectif ? • Quelles envies, besoins de continuer en collectif ? Que devient cette communauté apprenante ? De quelle manière cela pourrait vivre ? Quelle suite pour le groupe dans l'avenir ? 	<p>20 min.</p>	<p>SI POSSIBLE POSER LA QUESTION DE LA SUITE, EN SINCÉRITÉ : Ne pas partir du principe que la dynamique doit obligatoirement continuer. Ce sont les acteurs qui choisissent ! Cette étape permet également de renforcer la responsabilité de chacun sur la suite de la démarche.</p> <p>La réflexion de la reprise du pilotage peut se préparer avant la 3^{ème} rencontre, en soufflant aux oreilles d'un potentiel candidat légitime pour la suite.</p>
<p>5. EVALUATION DU PROCESSUS</p> <p><i>Matériel :</i> <i>3 sacs en papier comprenant chacun une illustration : pépite d'or, branche avec des épines, de l'eau</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conscientiser et partager les réussites, les échecs et les élans apportés par le processus. • « Pépites, épines et soifs » : Expression individuelle sur papier pour exprimer en mots ou de manière illustrée le retour de chaque participant. Inviter les à écrire leurs idées sur des petits papiers (une idée par papier), puis, une fois que tous ont terminé, proposer leur de se lever les uns après les autres pour déposer leurs papiers dans les sacs correspondant aux épines, pépites et soifs en donnant à l'oral un ou plusieurs avis. • Un échange peut ensuite être initié autour du vécu en démarche participative, tant sur le fond que sur la forme. 	<p>30 min.</p>	<p>EVALUATION ANONYME ET COLLECTIVE : Pour recueillir un retour sincère, le processus d'évaluation doit permettre une expression personnelle et anonyme pour ceux qui le souhaitent. L'évaluation se fait en direct, en fin de réunion, pour recueillir la vision de chacun. Il est souvent difficile d'obtenir le retour post-réunion, même avec un système d'expression en ligne. Cette évaluation en direct permet un temps de silence et d'introspection sur le vécu. Cette expression individuelle est complétée par une expression en collectif, à l'oral, voire en mouvement en partageant un signe évoquant le vécu partagé. Veiller à expliquer comment sera analysée et utilisée cette matière.</p>
<p>6. CLÔTURE DE LA RENCONTRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dernières expressions pour ceux qui le souhaitent. • S'applaudir pour remercier l'implication de tous dans cette démarche collective. 	<p>20 min.</p>	<p>CÉLÉBRATION : A la fin d'un processus de co-construction, il est important de reconnaître et de féliciter cette aventure collective. Cela peut se faire en positionnant debout, en cercle, et en invitant ceux qui le souhaitent à exprimer un remerciement qui peut faire écho au niveau du groupe. Le groupe peut ensuite s'applaudir.</p>



BIODIV'ACTES, DU RÉGIONAL AU LOCAL, AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ COMMENT CO-CONSTRUIRE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

LES PORTEURS DU PROJET



LES PARTENAIRES DU PROJET

